

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25/06/2019

Dossier complet le :

25/06/2019

N° d'enregistrement :

2019-4077

1. Intitulé du projet

Aménagement provisoire du parking de la Tour à Saint-Aignan-Grandlieu

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom PINEAU

Prénom Nathalie

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société concessionnaire "Aéroports du Grand Ouest"

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. François MARIE

RCS / SIRET

5 2 8 | 9 6 3 | 9 5 2 | 0 0 0 1 5

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. a)	Aire de stationnement ouverte au public de 300 places

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Au sein du lotissement de la Tour situé sur la commune de Saint-Aignan-Grandlieu, AGO gère la parcelle AE 407 d'une surface de 9364 m2. Cette parcelle est la propriété de l'Etat qui appartient au domaine public aéroportuaire concédé à AGO en vertu du contrat de concession (Cf. décret n° 2010-1699 approuvant le contrat de concession passé entre l'Etat et AGO portant sur les aérodromes de Notre-Dame-des-Landes, Nantes-Atlantique et Saint-Nazaire-Montoir).

Ce terrain qui est régulièrement fauché n'a aucune vocation naturelle et agricole. AGO souhaite utiliser ce terrain pendant une période provisoire lors des pics de fréquentation de l'aéroport (principalement au cours de la période estivale) en vue d'un usage de stationnement de 300 véhicules.

Une navette entre l'aérogare et ce terrain sera mise en service. Le point de dépose de la navette se situera devant l'accès à la parcelle qui se localise rue de la Tour. Un service de gardiennage (gardien mobile) et d'un éclairage mobile seront également mis en place.

Les usagers de cette aire de stationnement seront nécessairement des passagers de l'aéroport.

4.2 Objectifs du projet

L'utilisation du terrain de la Tour permettra de répondre à la hausse de la fréquentation des parkings existants de l'aéroport de Nantes Atlantique. La capacité totale d'accueil des parkings de l'aéroport passera de 7060 places à 7360 places.

En outre, il permettra de sécuriser la voie publique, en limitant le stationnement sauvage actuellement constaté à proximité de l'aéroport et les embouteillages les jours de forte fréquentation.

Enfin, il permettra d'abaisser les nuisances et dangers causés par ces stationnements sauvages.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain actuel sera au préalable fauché en vue de permettre le stationnement provisoire des véhicules. Les arbres situés au sud est de la parcelle resteront en l'état. Aucun arbre ne sera coupé. Des mâts d'éclairage mobiles provisoires seront installés sur le parking le temps de l'exploitation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parking de la Tour permettra de stationner les véhicules des passagers pendant la durée de leur séjour. Ce parking sera ouvert ponctuellement et selon les besoins de l'aéroport, en particulier pendant les périodes de forte affluence. A l'issue de ces périodes, le terrain sera remis dans son état initial.

Le trajet des passagers vers l'aérogare sera assuré par un service de navette.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	9 364 m ²
Nombre de places de stationnement	300 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Saint-Aignan-Grandlieu (44860)

Parcelle : AE 407

Coordonnées géographiques¹

Long. 47°09'00"5. Lat. 01°36'07"6

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Saint-Aignan-Grandlieu est une commune littorale de la rive Nord du lac de Grand-Lieu. Le projet s'inscrit toutefois dans un lotissement situé dans une zone industrielle aéroportuaire déjà aménagée.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Saint-Aignan-Grandlieu est une commune de Nantes Métropole, qui a défini un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Selon les mesures effectuées, l'avenue de Fremiou enregistre un niveau moyen d'exposition sur 24h (Lden) de 70-75 dB(A), contre 60-65 dB(A) pour la rue de la Tour. Le projet aura une incidence négligeable sur le niveau moyen d'exposition. De plus, le projet ne se situe pas dans une zone d'habitation mais dans une zone industrielle.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est concernée par aucun site Natura 2000. Les sites Natura 2000 les plus proches sont : - zone spéciale de conservation (ZSC) n° FR5200621 « Estuaire de la Loire », à environ 3 km au nord ; - ZSC n° FR5200625 « Lac de Grand Lieu », à environ 3,4 km au sud.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est le Lac de Grand-Lieu (réserve naturelle nationale et régionale), à 3,4 km au sud.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sondages pédologiques et relevés floristiques permettent de dire que : - Aucun cours d'eau ou fossé n'a été recensé dans le périmètre d'aménagement. Aucune zone aquatique ou humide n'est identifiée sur le site. Le projet d'aménagement n'aura donc aucune incidence sur les milieux naturels liés à l'eau. - Aucune espèce végétale remarquable ou protégée recensée sur le site. => En conclusion, le site ne présente pas de sensibilité écologique particulière. L'impact direct de l'aménagement du parking de la Tour sur la biodiversité locale est faible.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La surface du projet fait partie d'un lotissement dit "de la Tour", zone industrielle urbaine, située à proximité de la plateforme aéroportuaire. Les terrains sont viabilisés et ne sont actuellement ni occupés ni utilisés.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements vers ce terrain sont estimés à 400 véhicules maxi/ semaine en période d'exploitation. Ce projet n'augmente pas le nombre de véhicules se rendant à l'aéroport. Ces déplacements se concentreront essentiellement entre l'aérogare et la rue de la Tour. L'augmentation du trafic avenue de Fremiou est estimée à +0,8% (sur la base d'estimations du trafic moyen réalisées en 2012 par l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise). Cet impact potentiel peut être considéré comme négligeable.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le bruit particulier généré par le parking est très faible (environ 90 véhicules y compris la navette par jour), à noter que celui-ci est situé dans la zone de la plateforme aéroportuaire, il s'insérera donc dans un environnement exposé à un bruit résiduel important. Il n'y a pas d'habitation à proximité immédiate. Cet impact potentiel peut être considéré comme négligeable.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les odeurs particulières (circulation de véhicules) générées par le parking sont très faibles, à noter que celui-ci est situé dans la zone industrielle de la plateforme aéroportuaire, il s'insérera donc dans un environnement exposé à des nuisances olfactives résiduelles. Cet impact potentiel peut être considéré comme négligeable.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le parking sera équipé de mâts d'éclairage mobiles provisoires pendant la phase d'exploitation. Il n'y a pas d'habitation à proximité immédiate. L'aménagement sera concernée par des émissions lumineuses (en particulier des affréteurs, à proximité). Cet impact potentiel peut être considéré comme négligeable.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air particuliers générés par le parking sont très faibles (circulation de véhicules y compris navette estimée à environ 90 véhicules par jour), à noter que celui-ci est situé dans la zone de la plateforme aéroportuaire, il s'insérera donc dans un environnement exposé à des rejets dans l'air résiduels. Cet impact potentiel peut être considéré comme négligeable.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cette zone sera utilisée en période de pic de fréquentation comme parking de secours.
Le parking respectera les exigences du PLUM en matière d'intégration paysagère.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les impacts du projet sont très limités. En effet, les études prospectives permettent de conclure que l'intérêt écologique du site peut être considéré comme faible (non classé en ZNIEFF/Natura 2000/etc.). De plus, le parking sera situé dans un lotissement au sein d'une zone industrielle aéroportuaire dense, ce qui pondère fortement les impacts potentiels (bruit, densification de la circulation, etc.). Enfin, le parking sera exploité principalement pendant les périodes de forte affluence de passagers, ce qui limite dans le temps les impacts environnementaux potentiels. Il est rappelé que le parking respectera les exigences du PLUM en matière d'intégration paysagère.

En conclusion, nous ne pensons pas que notre projet doive faire l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Ajout de l'annexe 7 "Note de synthèse - Inventaire des zones humides" pour compléter la partie 6.1 Milieu naturel.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Bouguenais**

le, **24/06/2019**

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

